

19/08/2020
15:24:12

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

Vos réf. : **20180221/FA**
Nos réf. : **GRAF/C0013**

Adresse du terrain **291 Route de GENAS**
69100 VILLEURBANNE

Identité du propriétaire XXXXXXXXXX
Section(s) Cadastre(s) **CC 159**
Superficie en m² **116**

Document d'urbanisme	Zone (s)	Droit de préemption
PLU DE LA METROPOLE DE LYON (PLU-H) Approuvé le 11.07.2005 – Rév.app.13/05/2019 Modifié le 29/01/2020-Mis à jour le 15/06/2020	URm1	Droit de préemption urbain simple

A – Droit de préemption

	OUI	NON
- Le terrain est compris dans le champ d'application territorial du Droit de Préemption Urbain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans le champ d'application territorial du Droit de Préemption Urbain « Renforcé » (Art. L 211-4 du Code de l'Urbanisme)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans le champ d'application territorial du Droit de Préemption Urbain « Etendu » Secteur Sauvegardé transformé en Site Patrimonial Remarquable : SPR	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans une Zone de Préemption délimitée au titre de la Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (Art. L 113-15 du Code de l'Urbanisme, exercée selon les modalités de l'Art. L 113-25 du Code de l'Urbanisme)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Le terrain est compris dans une Zone de Préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles des départements (Art. L 113-8 du Code de l'Urbanisme, exercée selon les modalités de l'Art. L 113-14 du Code de l'Urbanisme)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

B – Servitudes d'Utilité Publique

- Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)
- Servitude de protection des sites naturels inscrits (AC2)
- Site Patrimonial Remarquable (AC4)

- Servitudes de protection des eaux potables (AS1)
- Servitudes aéronautiques de dégagement (T5)
- Servitudes aéronautiques électromagnétiques (T8)
- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques

- Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (I1)
- Servitudes des canalisations de distribution et de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (I3)
- Servitudes de lignes aériennes ou souterraines ou poste d'électricité (I4)

- Plan de prévention des risques naturels inondation (PM1)
- Plan de prévention des risques technologiques (PM3)

-

19/08/2020
15:24:12

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

C – Servitudes d'Urbanisme Particulières

Terrain concerné par un emplacement réservé

(Art. L 151-41-1°, 2° et 3° du Code de l'Urbanisme)

N° : Bénéficiaire :
Nature :

N° : Bénéficiaire :
Nature :

N° : Bénéficiaire :
Nature :

- Mixité sociale (Art. L 151-15 du Code de l'Urbanisme)
 Taille minimale de logements

D – Observations et Prescriptions Particulières

- Espace Boisé Classé
 Espace Végétalisé à valoriser
- Périmètre d'intérêt patrimonial
- Linéaire artisanal et commercial
 Linéaire toutes activités
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) **CARRE DE SOIE**
- Périmètre d'une voie bruyante
 Plan d'exposition au bruit
- Risques technologiques
- Risques d'inondation non couverts par un PPRNI
 Périmètre de production des risques d'inondation par ruissellement (**aléa prioritaire**)
 Périmètre d'écoulement et d'accumulation des risques d'inondation par ruissellement
- Axe d'écoulement
- Périmètre de prise en considération d'un projet d'aménagement **SECTEUR DES BROSES**
- Retrait-gonflement sols argileux (**aléa faible**)
- Mouvement de terrain
 Zone de prévention
 Zone de vigilance
- Termites – Zone d'infestation par les termites
 Mérieule – Zone de présence d'un risque de mérieule

Lyon le 19/08/2020



Département :
RHONE

Commune :
VILLEURBANNE

Section : CC
Feuille : 000 CC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/08/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Rhône
PTCC 165 Rue Garibaldi 69401
69401 LYON CEDEX 03
tel. 04 78 63 33 00 - fax 04 78 63 30 20
ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

19/08/2020
15:24:12

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

